

ASSOCIATIONS ET PROTESTATION DANS LA TRANSITION POLONAISE

Anna Sianko *

Académie des Sciences, Varsovie

L'éclosion des associations

Sur les 20 000 associations qui fonctionnent actuellement en Pologne, 95 % sont nées après 1989, l'année du changement du régime politico-économique du pays. Au réveil de l'activité sociale ont alors répondu de nouvelles procédures légales, permettant l'enregistrement formel des organisations indépendantes.

Le réseau des associations polonaises est développé ; sa colonne vertébrale est constituée par des fondations et des « organisations de soutien », gérées professionnellement et disposant de fonds relativement importants. On observe une tendance à la transformation des groupes de type associatifs et militants en organisations professionnelles.

Ces associations agissent dans de nombreux domaines ; il existe cependant des champs (par exemple le chômage) où elles n'ont pas répondu aux besoins sociaux. De même, elles sont présentes à une échelle insuffisante dans les régions économiquement défavorisées et dans le milieu rural. Leurs relations avec l'administration centrale et les pouvoirs locaux vont du conflit à la coopération. Lentement, elles passent d'une fonction de pétitionnaire à un partenariat. De même, la coopération avec les entreprises se développe.

Un fonctionnement continu et professionnalisé dans le cadre d'une organisation entraîne la diminution de la participation. En revanche, les engagements individuels et sporadiques, actions ponctuelles, souvent de caractère philanthropique, suscitent une grande participation des volontaires.

En Pologne, les mouvements de protestation sont nombreux et prennent parfois des formes violentes. Même quand ils sont manipulés ou utilisés à des fins politiques, ils conservent les éléments d'un mouvement authentique de défense de l'emploi et du niveau de vie. Souvent les protestations spontanées et locales s'institutionnalisent par le contact avec les associations et les fondations déjà existantes ; par ce biais, elles entrent dans le réseau national.

* Texte traduit par Roma Fiszer

Aux temps de la République populaire polonaise, le fonctionnement des organisations indépendantes était impossible, ou fort limité. Toutes les fondations qui avaient existé avant la Seconde guerre mondiale et qui s'étaient reconstituées après 1945, ont été dissoutes en 1952 par décret, et leur patrimoine a été nationalisé. Les quelques organisations qui ne dépendaient pas directement du gouvernement ou du parti communiste étaient autorisées à fonctionner, mais elles étaient néanmoins contrôlées par le pouvoir. L'émergence et le fonctionnement dans leur sein de groupes satisfaisant des besoins particuliers étaient possibles, mais leur degré d'indépendance et de liberté d'action, ainsi que les possibilités de fonder de nouvelles organisations, ont varié d'une période à l'autre : aux périodes de relative libéralisation, en général après des crises sociales, succédaient des périodes de plus grande restriction. Cependant, avec le temps, le champ du fonctionnement relativement libre des organisations s'est élargi, même si à aucun moment on ne pourrait les qualifier de pleinement autonomes.

La première organisation pleinement indépendante ayant fonctionné légalement depuis l'instauration en Pologne du régime de l'étatisme socialiste était Solidarnosc – Solidarité. Elle a été créée grâce à une entente entre de larges milieux d'opposition et les autorités. C'était un syndicat, mais son activité dépassait largement le cadre habituel des organisations syndicales. Solidarité n'était pas seulement une organisation de l'opposition politique au sens propre du terme. Durant les premiers dix-huit mois de son fonctionnement (depuis la signature des accords de Gdansk en août 1980 jusqu'à l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981), Solidarité était avant tout un mouvement de masse d'une société en train de s'auto-organiser. Ce fut une période de formulation indépendante de postulats d'une doctrine sociale et politique, ainsi que de l'apparition de nouveaux leaders. Pour beaucoup de gens et de milieux, ce fut l'occasion de monter sur la scène publique.

Dans l'effervescence sociale qui régnait alors à la suite d'une nette perte de contrôle d'un pouvoir — affaibli — sur la vie sociale, naquirent au sein de Solidarité, ou réapparurent à ses côtés ou encore sous sa protection, des groupes, plus ou moins importants, qui s'occupaient des problèmes des droits de l'homme, de l'éducation et du système scolaire, de l'écologie et de la science, des groupes de soutien mutuel, etc. Il est aujourd'hui difficile d'estimer leur nombre, car à l'époque on ne ressentait pas le besoin de les enregistrer et, d'ailleurs, il n'existait pas de possibilité formelle de le faire. Dans le climat de cette période, l'engagement dans la création d'associations avait — à un degré plus ou moins grand — une coloration politique. Le Congrès de la Culture Polonaise, préparé par les milieux scientifiques et artistiques indépendants, a été caractéristique de l'atmosphère de cette époque. L'activité de la plupart de ces mouvements et organisations a été freinée au moment de l'instauration de l'état de guerre ; jusqu'à présent, elle n'a pas réapparu dans sa forme antérieure, et avec une telle intensité.

Une nouvelle période de réelle activation des mouvements sociaux a suivi les événements de l'année 1989 en Pologne. C'était le temps des négociations de la Table Ronde, de la légalisation — pour la seconde fois — de Solidarité, de l'annonce des élections libres, de la parution de la presse indépendante, de la simplification des procédures administratives d'enregistrement des organisations indépendantes et, d'une façon générale, le temps du changement de climat dans le pays.

Cette activation allait de pair avec la montée générale de l'optimisme et l'espoir que la solution des graves problèmes sociaux devenait possible. Les premières élections législatives pleinement libres de 1991 ont été l'occasion d'une grande effervescence : 111 comités électoraux ont préparé ces élections. Ces comités — structures nouvelles, dépourvues d'appui dans l'appareil organisationnel existant — se sont montrés capables de s'organiser rapidement et de mobiliser un grand nombre de militants et de volontaires.

À partir de ce moment, les créations d'associations connaissent une croissance rapide. D'après une banque de données constituée et gérée par une de ces organisations, il y a actuellement environ 20 000 associations en activité : 95 % de ces organisations sont nées après 1989, le reste a ses racines dans l'ancien régime.

Les différences entre les anciennes et les nouvelles organisations restent toujours fondamentales. Celles qui proviennent de l'ancien régime disposent d'un grand patrimoine hérité de la période précédente (par exemple la propriété des immeubles), elles emploient un personnel permanent très nombreux et — ce qui est le plus important — elles disposent de « voies d'accès » aux sources du financement public. Les clubs sportifs, financés directement par un organisme d'État créé spécialement à cette fin, occupent dans ce groupe une position singulière.

Les nouvelles associations se caractérisent par un niveau plus élevé de professionnalisme et d'engagement civique. Elles fonctionnent essentiellement grâce au travail des volontaires, souvent groupés autour d'un leader charismatique, mais elles disposent d'une base matérielle beaucoup plus limitée et emploient un personnel permanent incomparement moins nombreux que les anciennes. Elles se caractérisent par une grande variété des formes d'action et par une facilité d'adaptation de leurs activités aux besoins naissants.

L'élite de ce groupe est constituée par de nombreuses « organisations de soutien » et des fondations, gérées professionnellement et relativement bien dotées, souvent financées par des fonds étrangers. Ces organisations forment une sorte d'infrastructure dans l'univers des organisations et des mouvements non-gouvernementaux. Elles se consacrent, entre autres, à la collecte et à la diffusion des informations, elles facilitent les contacts entre les organisations ainsi qu'entre les organi-

sations et les programmes publics ou étrangers, elles organisent des formations, assurent une aide juridique, offrent un soutien financier et organisationnel. Une organisation sur six offre une aide technique ou de conseil aux autres organisations¹.

On observe une grande mobilité interne dans les associations. Au sein des organisations existantes se créent des groupes, qui deviennent autonomes et forment de nouvelles organisations. En même temps se nouent des ententes, des réseaux et des alliances, liant les organisations centrées sur la même problématique : environ 28 % des organisations déclarent qu'elles participent aux actions liées à celles menées par d'autres organisations.

Avec la structuration de la scène publique, l'activité des organisations perd dans une large mesure sa coloration politique. De nombreux militants quittent leurs organisations pour s'engager dans une activité directement politique ou gouvernementale. Cela se reflète dans les circuits d'influence informels.

On observe une tendance à la transformation des groupes de type militant en des organisations professionnelles, avec une formalisation de leur fonctionnement. Ce qui est caractéristique, c'est le désir des organisations à s'équiper en ordinateurs, à avoir leur propre page sur l'Internet et à communiquer entre elles par courrier électronique. Dans des locaux aux pièces exigües, un ameublement de misère, le va-et-vient incessant des gens, des tas de papiers et de publications et, pour tout dire, le désordre contraste avec les écrans scintillants des ordinateurs. Cette image ne concerne pas les grandes fondations, qui d'emblée ont été créées comme des organisations professionnelles avec un personnel permanent.

Le pourcentage des organisations qui agissent dans le domaine de l'aide sociale et de la santé a triplé depuis 1993, domaine où croissent les besoins insatisfaits. Il n'en va pas de même pour d'autres domaines, notamment la sécurité publique et le développement rural, fort importants en Pologne, qui sont particulièrement négligés. On constate aussi l'augmentation des organisations s'occupant des problèmes du développement régional, de la défense des droits de l'homme, des médias, de l'État et du droit. Au cours des années 1990, est apparu un certain nombre d'organisations qui se sont spécialisées dans le soutien à l'initiative entrepreneuriale. Le chômage croissant constitue un problème particulièrement grave, mais les organisations qui s'en occupent directement sont peu nombreuses (moins de 0,5 % du total). Relativement actives, elles ne satisfont cependant pas les besoins croissants devant lesquels elles sont souvent désarmées.

1. « Klon », un exemple de ce type d'organisation, est une association qui gère une banque de données sur les associations. Ce texte s'appuie dans une grande mesure sur les informations obtenues de « Klon ».

La répartition géographique des associations montre qu'elles n'apparaissent pas là où existent des besoins insatisfaits. Depuis le début des années 1980, les associations se sont créées dans les grandes villes, les centres administratifs, économiques ou scientifiques : 3 % pour 10 000 habitants dans les régions les plus défavorisées (frontière orientale de la Pologne), tandis que pour le pays entier il s'élevait à 6,14 % (données pour 1997). Dans près de 50 % des communes, pas une seule association ne fonctionne. Le niveau de l'activité civique varie aussi suivant les traditions historiques des régions. Il est plus élevé là où les traditions associatives remontent au XIX^e siècle, comme par exemple dans la région Wielkopolska, Grande-Pologne, Ouest.

La participation

Le meilleur indice de l'activité des associations est fourni par le nombre de membres ou de volontaires. En 1997, dominait le modèle d'une association moyenne, avec un nombre de membres variant de 15 à 150 (68 % des organisations). Toutefois, le nombre des personnes réellement engagées dans l'activité des organisations est sensiblement moindre et varie le plus souvent de 1 à 50. On peut se faire une idée sur la participation des bénévoles en sachant que 39 % des associations y recourt toujours ou souvent, 40 % sporadiquement et 21 % jamais. L'estimation du nombre des bénévoles est difficile. L'engagement des gens varie en fonction de nombreux facteurs. Les bénévoles travaillent en grand nombre dans les associations d'aide humanitaire.

Les résultats des enquêtes par sondages sur les échantillons représentatifs montrent un accroissement de la participation au début des années 1990, un arrêt de croissance en 1998 et une chute en 1999 : le taux d'adhésion à une association est passé de 13,7 % en 1995 à 9 % en 1999. Cela allait de pair avec la baisse générale de toute forme d'activités extra-professionnelles. Les cotisations des membres restent cependant la source de financement la plus souvent mentionnée par les organisations, ce qui ne veut pas dire qu'elles fournissent le gros de leurs fonds.

La participation à la vie civique suivant les catégories sociologiques élémentaires (selon les mêmes études menées en 1995 et en 1999) montre la stabilité des tendances. L'engagement dépend fortement de la profession et du niveau d'éducation : 7 % parmi les personnes ayant seulement un enseignement primaire, 9,1 % parmi celles ayant des études secondaires, 19 % des études supérieures. L'engagement le plus élevé est déclaré par les personnes qui exercent des professions exigeant des études supérieures (24,8 %) ; en deuxième position viennent les employés sans études supérieures (9,3 %) ; les entrepreneurs se placent en troisième place (7,8 %) ; pour finir, les paysans déclarent

l'engagement le plus bas (4,2%). La persistance de la tendance à une très faible participation des jeunes est inquiétante. À une génération particulièrement active succède une génération particulièrement passive. La relation entre la participation civique et le lieu d'habitation a été renversée : en 1995, il y avait nettement plus de participation dans les villes (18 %) qu'à la campagne (11 %); en 1999, 10 % à la campagne et 8 % en ville. Ce changement résulte de la baisse de l'activité des habitants des grandes villes. En revanche, la participation sporadique dans des actions non formalisées est en augmentation — de 16 % en 1997 à 21 % en 1998 et à 24 % en 1999 — avec les mêmes répartitions : les plus actifs sont les salariés ayant terminé des études supérieures, les moins actifs, les paysans.

La coopération avec l'administration centrale et les autorités locales

Le fonctionnement d'une société civile moderne exige une coopération entre les associations, l'administration centrale et les pouvoirs locaux. Les deux côtés, pourtant, ne comprennent pas pleinement cette évidence : la coopération est jugée insuffisante par les organisations aussi bien que par des observateurs indépendants. Les militants considèrent que l'administration traite leurs organisations en pétitionnaires plutôt qu'en partenaires. Il manque des principes uniformes et des règlements juridiques régissant la coopération de l'administration avec les associations. Il n'y a pas, par exemple, de règles légales permettant l'accès à l'information. Il n'y a pas non plus de règles définissant leur participation dans l'élaboration des plans de développement régional ou dans la préparation des décisions administratives. Quand l'enjeu d'un différend est l'argent, la résistance des vieilles structures devient particulièrement forte. Les anciens circuits d'influence informels et les anciennes façons de fonctionner jouent alors dans une large mesure et le financement des associations par le budget central et par les budgets des *voïvodies* (provinces) s'effectue en général suivant les décisions arbitraires des fonctionnaires. Le résultat est que 2 % des organisations consomment 60 % des fonds publics distribués, essentiellement à travers les budgets de différents ministères.

Les contacts et la coopération des associations avec les autorités locales sont plus fréquents et jugés meilleurs qu'avec les autorités gouvernementales. Néanmoins, au niveau local aussi les questions du financement dominant sur d'autres formes de coopération. L'insuffisance permanente des moyens financiers prédomine chez les fonctionnaires et chez les militants, et crée un climat difficile entre eux.

Cependant, les études menées récemment ont révélé que les contacts entre les pouvoirs locaux et les associations s'élargissent à un nombre croissant de domaines et sont jugés de plus en plus satisfaisants par les deux parties. Selon l'opinion des chercheurs, les relations de coopération coexistent avec les conflits, et le partenariat se fraie péniblement un chemin. On souligne l'importance des leaders et l'influence positive des programmes extérieurs (y compris étrangers). Les chercheurs remarquent aussi un manque de culture de coopération, l'ignorance des techniques de négociation. Des malentendus résultent souvent d'une incertitude sur la place des associations dans la pratique du système démocratique, ainsi que la ténacité des stéréotypes : d'un côté, du fonctionnaire de l'administration locale, « bureaucrate insensible » ; de l'autre, du militant social « agitateur incompétent aux intentions qui ne sont pas tout à fait claires ». Cependant, les observateurs notent une amélioration de la qualité des relations entre les secteurs gouvernemental et non-gouvernemental, aussi bien dans la réalisation de grands programmes qu'au niveau local. De véritables relations de partenariat entre ces secteurs se fraient leur chemin avec difficulté, mais ce processus semble réellement engagé.

La coopération avec les entreprises

La coopération avec les entreprises est qualifiée de sporadique et occasionnelle. Pourtant, sans le soutien de ce secteur, le fonctionnement d'un grand nombre d'associations serait impossible. Environ 50 % des organisations reçoivent des dons des entreprises, qui constituent 15 % de l'ensemble du financement. Certaines actions, surtout les grandes actions philanthropiques, ne seraient pas possibles sans l'appui financier des entreprises.

Depuis un certain temps, on observe les tendances à l'amélioration de l'attitude des entreprises, notamment à l'égard des grandes organisations jouissant d'une bonne renommée et dont les actions sont bien couvertes par les médias. D'autre part, de nombreuses initiatives locales profitent du soutien des entrepreneurs locaux ; les bourses d'études pour les jeunes de régions touchées par un chômage important en sont un bon exemple. Le développement de cette forme de coopération dépend surtout de la condition financière des entreprises, mais aussi de la personnalité des leaders locaux et du patriotisme local des entrepreneurs.

Une nouvelle forme de coopération consiste en la création de fonds locaux pour collecter des moyens financiers locaux, provenant dans une large mesure des entreprises locales, gérées de façon professionnelle. Cette professionnalisation des organisations entraîne un effacement de leur caractère militant.

La consolidation du capital privé, aussi bien national qu'étranger, faible mais dynamique, et le développement de la classe moyenne vont probablement favoriser l'implication des entreprises dans les activités associatives.

Les actions

Comme on l'a déjà mentionné, les Polonais s'engagent plus volontiers dans les actions ponctuelles et spontanées que dans le travail continu et de longue durée dans le cadre d'une organisation. Voici deux exemples de ce type d'actions.

Le premier, c'est la vague d'activité sociale, soulevée suite aux inondations de 1997. L'intensité de cette activité contraste avec l'image d'une société figée dans le marasme, plutôt général à cette époque. La population locale, des vacanciers, des jeunes et des organisations locales déjà existantes se sont formés immédiatement en groupes qui ont aussitôt reçu le soutien d'organisations siégeant en dehors des terrains touchés par le cataclysme.

En quelques jours s'est créé un réseau d'informations sur les menaces et les besoins, de collecte de dons et de leur transfert dans la région touchée par les inondations, d'organisation de l'aide médicale, d'organisation de colonies de vacances pour les enfants des sinistrés et, plus tard, de collecte du matériel pour les écoles, les dispensaires, etc. La pression de l'opinion publique a forcé le gouvernement et le premier ministre à réviser l'étendue et le montant de l'aide aux sinistrés, initialement annoncés. La période pendant laquelle le mot « inondation » ouvrait les portes et les portefeuilles a duré environ deux mois. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui se sont engagées, d'une façon plus ou moins directe, dans l'aide aux victimes des inondations. Il y en avait probablement plusieurs milliers. On affirme généralement que les associations se sont avérées mieux organisées et plus efficaces que l'administration et les organisations étatiques, mais ceci n'a pas abouti à une amélioration durable des relations entre elles. L'activité de la population locale ne s'est pas transformée en structures organisationnelles permanentes. La distribution de l'aide a souvent ravivé les conflits déjà existants et en a provoqué de nouveaux. Les leaders locaux, apparus spontanément, ne se sont en général pas présentés aux élections locales et se sont retirés de l'activité sociale.

Autre exemple : depuis 1993, le Grand orchestre d'aide festive organise une fois par an la collecte de fonds destinés à l'achat d'équipement médical pour les hôpitaux pédiatriques. L'action, initiée et dirigée par un musicien charismatique, mobilise des milliers de volontaires dans tout le pays. Elle s'accompagne de concerts des musiciens

les plus populaires, qui jouent gratuitement. La radio et la télévision participent activement à cette action qui, en finale, revêt le caractère d'une immense fête. Les données suivantes peuvent donner une idée de la taille et de l'efficacité de l'action : l'année dernière (décembre 2000), on a collecté au-delà de 24 millions de zlotys (6 millions d'euros) et du matériel médical en nature. Le coût de la préparation de l'action s'est élevé à 600 000 zlotys, dont 550 000 ont été offerts par les donateurs.

La protestation

Dans les années 1990 la Pologne a été un pays de protestation : à la lecture des journaux, on pourrait dire que presque quotidiennement quelqu'un manifeste quelque part. Il n'est pas aisé de déterminer le nombre réel des manifestations, et encore plus difficile celui de leurs participants. Des données existent uniquement pour les années 1989-1993, il y a eu 314 actions de manifestation en 1989, 306 en 1990, 292 en 1991, 314 en 1992 et 250 en 1993. Ces manifestations concernent en général la défense de l'emploi et le montant des rémunérations, ce qui va de pair avec la contestation de la politique économique du gouvernement (par exemple, les manifestations contre la restructuration des charbonnages, contre la politique douanière, contre la privatisation des entreprises et même contre certains hommes politiques nommément visés). Les manifestations des écologistes sont retentissantes et bien couvertes par les médias.

On note une radicalisation de la protestation, allant de l'expression d'un désaccord avec les autorités par des moyens légaux jusqu'à l'occupation des bâtiments publics (citons à titre d'exemple l'action des infirmières). En même temps, l'opinion publique accepte de plus en plus les formes radicales de protestation. Cela résulte probablement de la conviction qu'elles seules font plier le pouvoir. En 1995, 83 % des Polonais étaient opposés au blocage des routes ; en 1999, 50 %.

Les manifestations de masse sont le plus souvent organisées par des syndicats ; elles ont souvent un caractère politique – ou le prennent en cours de route. Les manifestations qui démarraient sous forme de mouvements spontanés étaient interceptées par les organisations de type politique déjà existantes ou se constituant juste à ce moment. Ces manifestations deviennent souvent l'objet d'une manipulation ou un argument dans le jeu politique, tout en conservant les éléments caractéristiques des mouvements de la désobéissance civique. Les manifestations paysannes fournissent un exemple de cette tendance.

Une autre tendance est l'institutionnalisation des manifestations spontanées, qui prennent contact avec les associations et les fondations

déjà existantes et entrent par ce biais dans le réseau des associations. Cette tendance peut être illustrée par le mouvement contre la fermeture des écoles de campagne.

Les manifestations paysannes furent les premières à s'exprimer contre le programme de réformes économiques. Les observateurs de la vie politique font remarquer le côté paradoxal de ce phénomène. En effet, l'unique grand groupe de propriétaires privés, qui est parvenu à défendre les exploitations privées durant toute la période de l'étatisme socialiste, a été aussi le premier à contester le gouvernement, alors que celui-ci avait pour objectif l'instauration d'un système économique fondé sur la propriété privée et sur le libre marché. Cependant, ces manifestations sont le prolongement – dans d'autres conditions et avec des méthodes différentes – du mouvement de la défense des exploitations agricoles. Les agriculteurs sont en effet le premier groupe qui a douloureusement ressenti les conséquences de la nouvelle politique économique.

La première vague de manifestations a eu lieu au cours des années 1990-1993. Elles ont pris des formes différentes : pétitions, marches de protestation, blocages de routes. Par exemple, le 11 juillet 1990, il y avait sur les routes 29 000 tracteurs, moissonneuses-batteuses et autres machines agricoles. La police a recensé 927 cas de blocages de routes.

Selon les données disponibles, en 1990, il y a eu 34 manifestations paysannes dont 18 spontanées, le reste étant dirigé par les organisations d'agriculteurs. En 1991, sur les 19 manifestations, 7 ont été jugées comme spontanées. En 1992, sur 21 manifestations, aucune n'a été jugée spontanée : 9 étaient dirigées par les organisations agricoles existantes, et 12 par une nouvelle organisation qui a pris le nom de *Samoobrona* (Autodéfense), avec à sa tête un dirigeant charismatique, Andrzej Lepper². L'année suivante, sur les 24 contestations 2 étaient jugées spontanées, 14 étaient dirigées par les anciennes organisations paysannes et 8 par *Samoobrona*.

La vague suivante, en 1998-1999, s'est caractérisée par une radicalisation encore plus forte : blocages de postes-frontière, batailles avec la police et la destruction du blé importé, ce qui, jusqu'alors paraissait impensable, car incompatible avec l'éthique paysanne. Il n'y a pas de données permettant de juger dans quelle mesure ces actions étaient dirigées par *Samoobrona* et dans quelle mesure elles étaient utilisées

2. En 1999, le congrès de *Samoobrona* a élaboré un programme politique radical, dirigé contre le gouvernement, le capital étranger et l'Union européenne. Ce programme postulait un modèle d'économie protectionniste, basée sur les interventions de l'État et accordant des privilèges particuliers aux producteurs agricoles. Andrzej Lepper, le leader de *Samoobrona*, a été candidat aux élections présidentielles de l'an 2000, obtenant moins de 1 % des voix, mais aux élections législatives de 2001, son mouvement a créé la surprise, faisant son entrée au Parlement avec plusieurs dizaines de députés. Andrzej Lepper fut même vice-président du Parlement pendant quelques semaines, puis destitué par ses pairs à la suite de déclarations fracassantes sur un certain nombre d'hommes politiques de différents partis.

par cette organisation pour tenter de dominer le mouvement paysan ; selon certains observateurs, les incidents avec la police ont été provoqués par les membres de *Samoobrona*. Quel que soit l'impact des agissements de *Samoobrona*, les protestations agricoles possédaient les éléments d'un mouvement de désobéissance civique luttant pour la défense de l'outil de travail.

La défense de petites écoles, organisée spontanément par les habitants de la campagne, présente une forme de désobéissance civique complètement différente. La réforme du système scolaire, mise en œuvre actuellement, suppose la fermeture de petites écoles de campagne : jusqu'à présent, 2 000 ont été fermées. On estime que leur fonctionnement coûte cher et pèse trop sur les budgets communaux, et qu'il est donc plus rentable de transporter les enfants dans les centres scolaires mieux équipés, disposant d'un meilleur personnel enseignant et dont le fonctionnement est plus économique. En pratique, le transport des élèves aux centres scolaires s'est souvent avéré désastreusement organisé et trop fatigant pour les petits enfants. Confrontés à cette situation, les habitants de la campagne — et en premier lieu les parents d'élèves — se sont opposés aux décisions des autorités communales, entrant en vif conflit avec celles-ci. Cette opposition a pris des formes différentes : les adultes ont, par exemple, occupé les écoles ou ont organisé les cours dans des maisons particulières, ou encore n'envoyaient pas du tout leurs enfants à l'école. On ne connaît pas le nombre d'actions de ce genre. On ne sait pas combien ont abouti à la création de comités plus ou moins formels, ni combien, parmi ces derniers, se sont désintégrés après la défaite ou la victoire du mouvement. On sait seulement que 197 campagnes ont noué des contacts avec le Centre des initiatives éducatives — association ayant son siège à Varsovie et dont l'objectif est de soutenir les initiatives dans le domaine de l'éducation. Le Centre a guidé les comités dans leurs démarches pour l'enregistrement formel, leur a assuré une assistance juridique au cours des négociations avec les autorités communales et les a aidés à élaborer des programmes de financement pour la prise en charge de l'école par la communauté locale. D'autre part, le Centre a exercé une pression efficace sur le ministère de l'Éducation pour l'acceptation officielle du programme des petites écoles, et il a servi d'intermédiaire dans les contacts avec les fondations en vue d'améliorer l'équipement des écoles. Par exemple, la fondation polono-américaine Leopold Kronenberg a attribué à 50 écoles un prix pour leur courage, en finançant l'achat d'ordinateurs avec modem. Le mouvement des petites écoles continue à se développer, soutenu actuellement aussi par les médias. L'intégration d'une petite initiative locale dans le réseau national, en passant par une prise de contact avec une organisation de soutien, donne à cette initiative une chance de développement, ou du moins de survie.

■ Anna Sianko

Références bibliographiques

GLINSKI Piotr, 2000 : *O pewnych aspektach obywatelskoci, (Sur certains aspects de la citoyenneté)*, Warszawa.

GORLACH Krzysztof, 2000 : *Nowe oblicze chłostwa: protesty rolników w latach 90 (Nouveaux aspects de la paysannerie : les actions de protestations des agriculteurs dans les années 1990)*, Warszawa.

KLON, 1997 : *Informator o organizacjach pozarządowych w Polsce (Information sur les associations en Pologne)*, Warszawa.